LOGO 62+++.TIF 

Championnat Départemental

Du

Pas de Calais

**REGLEMENT**

La compétition réunit les joueurs du département autorisés à jouer dans la catégorie séniors pour déterminer le champion du Pas de Calais dans chaque classement et chaque tableau ainsi que les joueurs qui représenteront le Pas de Calais lors du championnat régional sénior du Nord Pas de Calais.

1. **Organisation**

Cette compétition est gérée conjointement par le comité départemental du Pas de Calais (CDBAD62) et par un club organisateur.

***Le CDBAD62*** :

* Diffuse les plaquettes
* Diffuse les invitations aux personnalités sportives et politiques et de la presse
* Crée le tournoi sur Poona
* Centralise les inscriptions
* Diffuse les convocations
* Fournis les volants pour les finales
* Envoie les résultats à la ligue Nord Pas de Calais
* Transmet les résultats sur Poona
* Est responsable de la table de marque
* Nomme et indemnise-le(s) juge(s)-arbitre(s) et les éventuels arbitres
* A la charge des récompenses

***Le club organisateur*** :

* Gère l’accueil de la compétition donc :
* La salle
* Le matériel (poteaux, filets, identification des terrains, bacs……)
* Met à disposition le matériel informatique (ordinateurs, imprimantes)
* Fournit les plaquettes
* Met à disposition une sonorisation
* Met en place une restauration
* Contribue à la tenue de la table de marque par la présence d’une personne minimum sur la durée de la compétition (un relai de deux à trois personnes maximum sur la durée de la compétition est autorisé)
* Met en place et organise la cérémonie des récompenses

Le championnat se déroule de préférence sur un seul site mais en deux phases ou sur deux salles voisines.

* + Lors de la phase 1 se joueront les tableaux SH et SD
  + Lors de la phase 2 se joueront les tableaux DH, DD, DM

**A noter que les deux phases se joueront et seront organisées par deux clubs différents de préférence.**

Le championnat se déroule selon les horaires suivants :

* Samedi à partir de 8h30 (premières convocations à 8h00) et jusqu’à 22h00 au plus tard
* Dimanche à partir de 8h30 (premières convocations à 8h00) et jusqu’à 18h00 au plus tard

Les horaires indiqués sont les heures de lancement des matchs.

1. **Règles générales**

Le championnat se déroule selon les règles de la fédération française de badminton (FFBaD), de la LNPDCBaD et du présent règlement.

Le CDBAD62, sur proposition de la Commission Compétitions et après approbation des membres de son comité directeur, se réserve le droit d’apporter des modifications à ce règlement en cas de nécessité.

**Les participants s’engagent à respecter et faire respecter le présent règlement.**

Entre autres, tous les joueurs doivent :

* Etre licenciés dans un club du Pas de Calais affilié à la FFBaD
* N’être sous le coup d’aucune sanction disciplinaire
* Etre en capacité de présenter une pièce d’identité le jour de la compétition

Les licences doivent avoir été validées dans Poona (validation après enregistrement du paiement par la ligue).

1. **Inscriptions**

Le championnat du Pas de Calais est une compétition se disputant en simple, double et double mixte, dans les séries **N1**, **N2-N3**, **R4-R5**, **R6-D7**, **D8-D9**, **P**, et **VET**.

* Sont autorisés à s’inscrire :
  + Les joueurs séniors
  + Les joueurs vétérans
  + Les minimes D8, cadets, juniors.
  + Pour les simples seuls les joueurs ayant un classement correspondant à la série peuvent s’inscrire.
  + Pour les doubles et mixtes les joueurs seront autorisés à jouer que dans une seule série.
  + Le montant des inscriptions sont de :
* Pour la phase de simple : 6,00 €
* Pour la phase de double : 1 tableau 6.00 € /2 tableaux 10,00 €
* Modalités d’inscription

Le nombre de joueurs est déterminé en fonction du nombre de terrains disponibles pour la compétition. Le format de chaque tableau est établi en annexe.

En cas de sous-affluence dans un tableau, le CDBAD62 se réserve le droit de modifier le format des autres tableaux.

En cas d’affluence dans un tableau, les joueurs sont sélectionnés par ordre décroissant du classement permanent par point (CPPP) à la date de clôture des inscriptions.

Les tarifs de la compétition sont précisés en annexe.

Aucune inscription n’est prise par téléphone. Toute modification et/ou annulation doit être faite par écrit ou par courriel.

Le partenaire d’un joueur défaillant doit prévenir l’organisateur, par écrit, de son choix de nouveau partenaire ou de sa non-participation. Sinon, le caractère volontaire du forfait est retenu par le juge-arbitre.

Les inscriptions avec **X** sont autorisées et sont prises en compte dans la mesure du possible.

Aucune spécification horaire ne peut être prise en compte lors de l’inscription des joueurs. Les dates et horaires de la compétition sont spécifiés en annexe.

Le compétiteur est seul responsable de ses inscriptions et ne pourra pas se retourner, en cas d’erreur d’inscription, sur une tierce personne.

* **Qualification pour le championnat régional du Nord Pas de Calais**

Tout compétiteur inscrit au championnat départemental du Pas de Calais est prioritaire pour participer au championnat régional du Nord Pas de Calais.

**Le nombre de sélectionnés au championnat régional (et de présent sur la liste d’attente) par tableau et par série est déterminé par le règlement du championnat régional du Nord Pas de Calais. En cas de nécessité, il sera fait appel au CPPH pour départager des joueurs.**

1. **Déroulement**

Les matchs s’effectuent en auto-arbitrage ou seront arbitrés.

Tous les tableaux débutent par une phase de poules et se poursuivent par un tableau en élimination directe. Un tableau n’est ouvert qu’à partir de 4 inscrits. De plus, dans le cas où il n’y a que 4 ou 5 inscrits, le tableau se déroule sous la forme d’une poule unique.

Le juge-arbitre est désigné par le CDBAD62. Les tableaux sont établis par le CDBAD62 et le juge-arbitre.

Les têtes de série sont désignées suivant le CPPH au jour du tirage au sort.

1. **Volants**

Les volants sont à la charge des joueurs, jusqu’aux demi-finales, qui doivent en prévoir un nombre suffisant pour toute la durée de la compétition. Pour les finales les volants sont fournis par le CDBAD62.

Les volants en plumes sont obligatoires dans toutes les séries.

1. **Tenues vestimentaires**

Les joueurs doivent se présenter sur les terrains avec une tenue conforme à la circulaire fédérale en vigueur.

Le juge-arbitre est habilité à refuser l’accès au terrain si le joueur ne modifie pas sa tenue.

1. **Forfaits – remplacement**

Les forfaits sont gérés par le Règlement Général des Compétitions (RGC).

Tout participant au championnat doit connaître les sanctions encourues. Le cas échéant, il doit prévenir le CDBAD62 de sa non-participation. Aucun remboursement ne peut être effectué si le forfait a lieu après le tirage au sort.

1. **Réclamation**

En cas de réclamation, le joueur doit adresser un courrier « avec accusé de réception » au CDBAD62 dans les 72 heures suivant la fin de la compétition.

1. **Récompenses**

Les récompenses sont fournies par le CDBAD62 et remises en fin de compétition.

**Règlement spécifique du championnat départemental du Pas de Calais 2016/2017**

**Le championnat départemental du Pas de Calais de déroulera :**

* **1 phase : les 21 et 22 janvier 2017**
* **2 phases : les 04 et 05 mars 2017**
* **Inscriptions**

Le montant des inscriptions est fixé à :

* + 6,00 € pour la phase de simple
  + 6,00 € pour 1 tableau et 10.00 € pour 2 tableaux pour la phase de double.

**Les inscriptions se feront sur la plateforme d’inscription du site de la Ligue Nord Pas de Calais.**

* Après tirage au sort et réception des convocations avec montant à régler.
* Les clubs devront envoyer le paiement au CDBAD 62 rapidement (virement de préférence)
* Les droits d’inscriptions resteront dus, pour tout forfait injustifié.
* Un reçu global pour le paiement sera envoyé aux clubs.

**La date limite d’inscription est fixée, au 09 janvier 2017 pour la phase de simple, le cachet de la poste faisant foi, et la date du tirage au sort au 14 janvier 2017.**

**La date limite d’inscription est fixée, au 20 février 2017 pour la phase de double, le cachet de la poste faisant foi, et la date du tirage au sort au 25 février 2017.**

* **Tableaux**

Pas de restrictions.

**C Volants**

Le volant retenu pour le championnat est le YONEX AS-30